

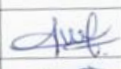
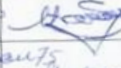
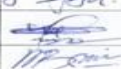
**RAPPORT DE LA SEANCE D'ECHANGE DANS LE CADRE DU PROJET
D'ADOPTION DES TECHNOLOGIES AGROECOLOGIQUES POUR REDUIRE
LES SLCP DANS LA PRODUCTION DE MAÏS ET DE RIZ AU BENIN DU
MERCREDI 12 JUIN 2024 ENTRE YILAA ET LES INSTITUTIONS,
ORGANISATIONS ET STRUCTURES**

I. Informations Générales

- **Date de la Séance :** 12 juin 2024
- **Heure de Début :** 09h 00mn
- **Heure de Fin :** 12h 00mn
- **Lieu :** Salle Bio – Contrôle du centre de IITA à Abomey – Calavi

Etaient présents :

LISTE DE PRESENCE DES INSTITUTIONS, ORGANISTIIONS ET STRUCTURES

N° Ordre	Nom et Prénoms	Institution / Structure / Organisation	Contacts	E-Mail	Signature
1.	ATTINWASSONOU Edouige Sophie	Assemblée Nationale	66893937	edouige@yilaa.org	
2.	AGNOROU N. T. Li	Fondation Le Plan	97485539	agnorou@yilaa.org	
3.	GNIMASSOU Brigitte	Fondation de l'UAC	66267947	gnimassou@yilaa.org	
4.	DAGBA Claude	UAC startup Valley	97480793	cdagba@yilaa.org	
5.	KAKESSA Diendoune	Fonds National de la Recherche (FNR)	62656094	diendoune@yilaa.org	
6.	ZOUNON ADANOU Dié Thié	PNOPPA	97234358	zounon@yilaa.org	
7.	OBOGNON Rodrigue	Spécialité Agroécologie	97435419	rodrigue@yilaa.org	
8.	SALANON Mahugnon	DIRONEA	97478400	salanon@yilaa.org	
9.	ADISSA Marcelin	MAEP	97608317	madissa@yilaa.org	
10.	HOUEDJI Innocent Antoine	FNM	97832035	ahouedji@yilaa.org	
11.	MARCOS Boris	YILAA	98444343	boris@yilaa.org	
12.		FNDA			
13.					
14.					
15.					
16.					
17.					

II. Ordre du Jour

	Activités	Intervenants
1-	Mise en place des participants	Organisateurs
2-	Mot de bienvenue	Représentant de YILAA
	Allocutions	Représentante du MAEP Représentante de l'Honorable FONTON Edmonde Coordonnateur de TAAT - ENABLE
3-	Présentation du Projet d'adoption des technologies agroécologiques pour réduire les SLCP dans la production de maïs et de riz au Bénin	YILAA (Facilitateur)
4-	Echanges	Avec tous les participants
5-	Clôture	-
6-	Pause - café	-

III. Résumé des Echanges

Ce résumé synthétise les principaux points discutés lors de la séance, mettant l'accent sur l'adoption accélérée des technologies agroécologiques, l'engagement des jeunes dans l'agriculture durable, et la mobilisation des ressources nécessaires.

La séance modérée par Mme Gloire AMANH Et Mr Judes AZOMAHOU, a débuté par une discussion sur l'organisation d'une formation rapide et ciblée, destinée aux jeunes et femmes des secteurs visés pour renforcer leurs familiarités avec les technologies agroécologiques. L'objectif est de leur fournir des clés pour intégrer efficacement des pratiques visant à réduire l'impact des polluants à courte durée de vie dans la production de maïs et de riz. Cette approche permettrait de maximiser l'utilisation du temps des acteurs et d'accélérer l'adoption des nouvelles pratiques.

Une attention particulière a été portée à l'implication des partenaires locaux et à l'importance de diffuser rapidement l'information dans les communautés concernées. Les efforts ont été dirigés vers la sensibilisation des organisations de base et l'engagement des autorités locales pour assurer une diffusion rapide des connaissances.

Un point crucial a été soulevé concernant la nécessité de rajeunir les producteurs agricoles. Les discussions ont mis en lumière le vieillissement de la population agricole et l'urgence de former et d'intégrer de jeunes diplômés des institutions agricoles pour assurer la pérennité des pratiques agroécologiques. Il a été proposé de collaborer avec les nouvelles générations formées dans les écoles agricoles et universités pour leur offrir des opportunités concrètes d'emploi et d'entrepreneuriat dans le secteur agricole.

La question du financement des initiatives agroécologiques a également été abordée, avec un mécanisme de financement spécifiquement mentionné pour soutenir la

production de riz et de maraîchage. Des efforts sont en cours pour identifier les sources de financement et mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir les initiatives locales.

Points Clés Discutés :

- 1- Débat autour de l'importance des pratiques agroécologiques et de l'économie circulaire :** Les participants ont discuté des avantages des pratiques agroécologiques telles que la gestion durable des terres, la réduction des émissions de méthane et de carbone, et l'amélioration de la productivité agricole.
- 2- Débat autour des critères de sélection des bénéficiaires :** Ils ont souligné la nécessité d'une formation ciblée pour l'effectif de 500 jeunes et femmes dans les localités à forte productivité de maïs et de riz. Il a été souligné l'importance de la détention d'un fonds agricole et de la participation à des champs écoles pour accéder à la formation.

Propositions émises :

Au cours des discussion sur l'élargissement des critères de sélection des participants aux formations a été souligné l'importance de la détention d'un fonds agricole, de terre et/ou de la participation à des champs écoles pour accéder à la formation. Les critères revus se présente comme suit :

- Être un jeune homme ou une jeune femme âgée de dix – huit (18) ans et plus.
- Être un exerçant dans le secteur agricole, en particulier dans la culture du maïs et du riz.

- Être membre d'une organisation paysanne, d'un groupe de femmes, d'une coopérative, d'une association de jeunes travaillant dans le secteur agricole, en particulier dans la culture du maïs et du riz.
- Être rattacher à une structure, une institution ou une organisation pour référence tels que les universités, les écoles et lycées agricoles.
- Être un acteur exerçant et indépendant dans le secteur et reconnu par une structure, une institution ou une organisation du domaine.
- Être un jeune homme ou une jeune femme impliquer au sein de votre organisation.
- Avoir au moins 3 ans d'expérience dans le secteur agricole, en particulier dans la culture du maïs et du riz.
- Être un leader capable de former de nouveaux jeunes et femmes, de conseiller ou d'assister les agriculteurs sur tous les aspects de l'économie circulaire et de l'agroécologie.

3- Débats sur le contenu des modules de formations puis la méthodologie de formation et Suivi : Il a été retenu que les modules de formation seront revus en collaboration avec les organisations agricoles locales pour détaillés le contenu sur les pratiques agroécologiques afin de répondre de façon adaptée aux besoins spécifiques des participants. La méthodologie de formation a été abordée, mettant l'accent sur une approche pratique avec des ateliers interactifs et une évaluation continue pour assurer la compréhension et l'application des concepts enseignés. Il a été convenu de développer un plan de formation détaillé incluant des sessions pratiques et des modules de sensibilisation adaptés aux différentes zones géographiques. Un système de suivi et l'évaluation des bénéficiaires après la

formation sera mis en place pour évaluer l'impact et la duplication des connaissances.

Propositions émises :

- Former 500 jeunes et femmes dans 4 localités spécifiques (Abomey - Calavi, Dangbo, Parakou, Natitingou) sur les techniques agroécologiques.
- Subdiviser les formations en groupes de 125 personnes par localité
- Sectionner l'effectif par localité en cinq (05) groupe pour le déroulement des formations et compléter le nombre de formateurs

4- Renforcement Institutionnel : Il a été présenté un programme national visant à autonomiser la jeunesse dans l'agriculture, en partenariat avec diverses institutions et a été souligné l'importance du soutien financier et technique pour sécuriser l'accès aux terres et aux crédits pour les jeunes agriculteurs. Les participants ont discuté de la nécessité d'un soutien institutionnel accru pour faciliter l'adoption des pratiques agroécologiques. Ils ont également abordé la question de la disponibilité des ressources, telles que les terres et les droits fonciers, qui sont essentielles pour la mise en œuvre réussie des technologies agroécologiques. Il a été convenu d'impliquer le ministère de l'Agriculture et d'autres acteurs gouvernementaux dans la fourniture de listes actualisées de promoteurs agricoles potentiels. De plus, des efforts seront déployés pour sécuriser les droits fonciers des jeunes et des femmes participants, afin de promouvoir une utilisation durable des terres agricoles.

Propositions émises :

- Élargir les partenariats avec la SFD, le FNDA et d'autres institutions financières pour soutenir les jeunes dans l'accès au foncier et aux financements.
- Mobiliser les ressources humaines pour doubler la productivité agricole d'ici 2025.
- Besoin de clarifications sur les mécanismes de suivi et d'évaluation des programmes agroécologiques.

5- Débat sur le financement du projet et les partenariats : Des discussions ont eu lieu sur le financement du projet, avec plusieurs partenaires identifiés, notamment des organisations internationales et des fondations locales, impliqués dans le soutien financier et logistique du programme de formation.

En conclusion, la séance d'échange et de collaboration a clairement démontré l'engagement déterminé en faveur de l'agroécologie comme pivot central pour un développement agricole durable au Bénin. La convergence des perspectives et des efforts des participants, soutenue par une collaboration interinstitutionnelle solide, constitue un fondement essentiel pour le succès des initiatives envisagées. Ce résumé reflète de manière exhaustive les discussions substantielles et les décisions stratégiques prises pour orienter efficacement l'adoption des technologies agroécologiques. Il met en lumière l'importance capitale de ces avancées pour atténuer les effets des polluants climatiques à courte durée de vie dans les filières de production de maïs et de riz au Bénin, marquant ainsi une étape cruciale vers une agriculture plus durable et résiliente.